

Facility management au niveau européen

Le 16 mai 2012, « bring FM ! » a donné le coup d'envoi d'une initiative très prometteuse. Elle vise à montrer à la Commission et à d'autres instances européennes l'importance du facility management dont le chiffre d'affaires représente 7 % du PIB des pays de l'Union européenne.

« **T**out a commencé il y a un quart de siècle avec Euro FM », se souvient Jos Duchamps, président de « bring FM ! », qui milite depuis toujours pour faire du facility management un secteur professionnel à part entière. « Euro FM a beaucoup apporté sur le plan de la recherche et du développement des formations. Maintenant que la norme EN 15221 s'est enfin imposée comme standard continental, il est temps de rassembler les forces à un niveau plus européen. » La norme EN 15221 tient compte de tous les points de vue possibles du marché et convient aussi bien aux facility managers qu'aux managers immobiliers corporate actifs au niveau international. En plus d'experts chevronnés, de grands fournisseurs de service ont également été impliqués dans le développement de la norme. Pendant longtemps, il a été question de ce que l'on appelait le « FM 6-pack » parce que l'EN 15221 comportait six volets. C'est aujourd'hui obsolète puisqu'en novembre 2012, un 7^e volet va être voté, qui traite du benchmarking, si important. Jos Duchamps : « L'EN 15221 est vraiment le standard qui comprend tout ce qui concerne le facility management. »

Agenda 2020

L'agenda pour 2020 fixé par la Commission européenne, définit de nombreux paramètres qui touchent aux domaines dépendant notamment du facility management. Il s'agit entre autres de l'énergie, de la durabilité, de l'innovation et de l'amélioration des conditions de travail. Jos Duchamps : « À Bruxelles, quelque 15.000 lobbyistes s'activent dans les secteurs les plus divers. Le facility management n'était pas représenté et n'a jamais été impliqué par le passé dans la concertation avec l'UE. 'bring FM !' veut changer les choses à ce niveau ! »

Les développements au sein de la Commission européenne et de l'industrie FM suivaient des voies séparées voire même opposées alors que l'industrie réclame une normalisation strictement définie et communément acceptée. « bring FM ! » met en place une structure de fournisseurs FM pour une concertation avec la Commission européenne et le

Parlement. Le but est de représenter les fournisseurs de l'éventail complet de facilités et services et de créer un index FM au niveau européen. « Le facility management mérite d'être reconnu par l'Union européenne comme un domaine professionnel à part entière. C'est ce que 'bring FM !' veut promouvoir », explique Jos Duchamps. « Pour y arriver, nous travaillons avec un partenaire qui s'appuie sur une expérience de 25 ans dans la communication et la concertation au sein de toutes les institutions européennes. 'bring FM !' veut tout d'abord être un interlocuteur pour l'UE et ensuite représenter le facility management auprès de l'UE. »

Prêt à agir

Le fonctionnement pratique de « bring FM ! » doit débiter le 1^{er} janvier 2013. Jusque-là, il s'agit surtout d'investir dans l'établissement d'un plan d'actions. Un premier succès a déjà été engrangé : lors de la promulgation des directives UE pour l'achat public, « bring FM ! » a réussi à ce que la norme EN 15221 soit reprise, de sorte que les achats FM se réfèrent désormais aux définitions reprises dans cette norme. Pour la première année d'exploitation, une quinzaine d'actions ont été déterminées. Il y a la connexion de FMIS, CAFM, BIM et NWoW à l'agenda digital. Ou l'association logique entre la norme EN 15221 et les achats publics, les contrats DBFMO et l'outsourcing du FM. Ou encore le rapprochement entre l'immobilier, l'architecture, le développement urbanistique, le lieu de travail et le poste de travail. Le benchmarking au niveau européen des différentes facettes du FM représente une des principales actions. L'Union européenne a examiné la plus-value du « Nouveau Travail » pour la société dans son ensemble et a défini un projet visant à le promouvoir dans tous les pays européens via un « EU learning network for workplace innovation ». Ici aussi « bring FM ! » a un grand rôle à jouer. Enfin, Jos Duchamps a souligné que « bring FM ! » n'était pas un concurrent d'Euro FM qui conserve toujours sa valeur au sein du monde facilitaire et que les deux associations sont complémentaires.



Jos Duchamps
Président de « bring FM ! »

Affiliation

« bring FM ! » s'adresse aux fournisseurs de facilités et/ou de services facilitaires établis en Europe, et ceci dans les domaines de la planification territoriale, de l'infrastructure, des personnes et organisations telles que définies dans la norme EN 15221 sous le nom de « facility products » et enregistrés dans une chambre européenne du commerce.

www.eucfm.org

Eduard CODDÉ ■